

Etude de reconversion du bâtiment FRALSEN: Demande de co-financement de la Ville

Rapporteur : M. Vincent FUSTER, Vice-Président

AVIS			
Commission n°2		Bureau	
séance du 05/09/03	favorable	séance du 26/09/03	favorable

La Ville de Besançon a décidé de conduire en partenariat avec la société FRALSEN OPEX une étude de reconversion partielle du site industriel de cette entreprise qui emploie actuellement 280 personnes sur Trépillot.

Propriétaire de 45 000 m², FRALSEN n'occupe que 15 000 m². C'est pourquoi une telle démarche est lancée.

Les objectifs de l'études portent sur :

- La rationalisation sur 10 à 15 000 m² de l'occupation par FRALSEN du site,
- L'opportunité-faisabilité d'un transfert dans un nouvel établissement,
- La faisabilité d'une transformation des bâtiments disponibles,
- L'analyse des conditions de montage et portage de cette éventuelle opération de réhabilitation.

Globalement, il s'agit d'étudier les conditions permettant d'optimiser et de rationaliser le fonctionnement de l'entreprise en diminuant ses charges fixes afin de rendre plus compétitif le site bisontin dans le concert international, tout en dégageant des disponibilités immobilières d'environ 25 000 m² en plein cœur d'une ZAE.

Le cabinet d'architecture LAMBOLEY a été retenu par la Ville de Besançon pour conduire cette étude sur les volets suivants :

- définition des espaces conservés et réhabilités
- démolitions partielles,
- possibilités de constructions nouvelles
- accès et plans de circulation.

Le coût de cette étude s'élève à 15 230 €HT.

Par délibération du 20 mars 2003, et courrier du 20 mai 2003, la Ville de Besançon sollicite le soutien financier de la CAGB.

Monsieur Marcel FELT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide un soutien financier à hauteur de 50% du coût total HT de l'étude, soit 7 615 €.

Le montant de la participation de la C.A.G.B. sera à inscrire en DM 2.

Pour extrait conforme,

Le Président